

27 octobre, 2020

M. Gabriel Ste-Marie  
Vice-président  
FINA – Comité permanent des finances de la Chambre des communes  
[gabriel.ste-marie.c1@parl.gc.ca](mailto:gabriel.ste-marie.c1@parl.gc.ca)

Monsieur Ste-Marie,

Au nom des quelque 25 000 hommes et femmes qui œuvrent dans le secteur de l'aviation d'affaires au Canada, un secteur qui rapporte 12,1 milliards de dollars, nous vous félicitons sincèrement pour votre nomination au poste de vice-président du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Par la présente, nous sommes heureux de donner suite à notre proposition prébudgétaire 2021, **Virage vers la relance**, envoyée au Comité des finances le 7 août 2020. Vous trouverez plus bas un résumé de nos recommandations à titre de référence. J'aimerais également attirer votre attention sur deux faits importants et peut-être étonnants sur l'aviation d'affaires qui pourraient influencer vos réflexions et votre planification en vue de l'énoncé économique de l'automne.

Tout d'abord, **l'aviation d'affaires peut contribuer à la relance du secteur de l'aviation en mettant à l'essai des programmes de santé et sécurité liés au dépistage rapide et au traçage des contacts**. Comme nous le savons tous, une véritable relance économique sera seulement possible une fois que les Canadiens pourront à nouveau voyager en toute liberté et en toute sécurité. L'aviation d'affaires peut aider le gouvernement à concevoir et à mener des essais étant donné que les vols d'affaires sont déployés à partir de terminaux privés administrés et contrôlés rigoureusement où tous les passagers sont connus des services aériens, ce qui permet de les retracer facilement et de les joindre au besoin.

Deuxièmement, **l'aviation d'affaires peut contribuer à l'économie verte du Canada et à son plan de relance**. Non seulement les aéronefs d'affaires procurent aux entrepreneurs canadiens un précieux avantage concurrentiel et un moyen de transport sûr, fiable et rapide du personnel clé et de la marchandise, ils font également partie des appareils les plus avancés sur le plan technologique et les plus durables en usage aujourd'hui. Par ailleurs, en encourageant l'utilisation de ces technologies, on contribue à la recherche, au développement et à la production. Nous vous invitons à lire au sujet de l'engagement écologique de l'aviation d'affaires sur notre nouveau microsite dynamique, [L'empreinte environnementale et économique de l'aviation d'affaires au Canada](#).

Monsieur Ste-Marie, merci de votre attention. Nous espérons que nous aurons la possibilité de discuter de ces idées de façon plus approfondie avec le Comité des finances plus tard cet automne.

Cordialement,



Anthony Norejko  
Président et chef de la direction

## Recommandations

### Recommandations de mesures correctives et d'aide à court terme

- Faire équipe avec les acteurs de l'aviation d'affaires pour mettre à l'essai des procédures rapides de dépistage et de recherche de contacts pour les passagers aériens, dans les environnements réduits et hautement contrôlables que représentent les aéronefs d'affaires et les terminaux privés.
- Accélérer l'utilisation de technologies et de procédures (par exemple, la recherche des contacts, le dépistage rapide) qui pourraient permettre de devancer la réouverture sécuritaire de nos frontières interprovinciales et internationales et d'abolir l'obligation de se soumettre à l'isolement de 14 jours.
- Suspendre toutes les taxes fédérales et la taxe carbone sur le kérosène et le carburant d'aviation jusqu'à ce que le transport aérien regagne les niveaux pré-COVID.
- Déduction pour amortissement accéléré, réduction de la charge d'impôt, programme de crédit ou de remboursement appliqué à l'achat, à la modification et à la modernisation de l'équipement de santé et de sécurité lié à la COVID-19

### Recommandations à plus long terme (2021) pour la relance et la croissance

- Recommandation no 1 :** Créer des programmes fédéraux de relance pour encourager l'achat et la modernisation environnementale des avions, des produits et des services.
- Recommandation no 2** Que le gouvernement du Canada exclue tous les appareils utilisés à des fins commerciales de toute nouvelle « taxe de luxe ».
- Recommandation no 3** Travailler avec le secteur à la modernisation du Règlement de l'aviation canadien (RAC) pour l'aviation d'affaires, pour le rendre plus flexible et adapté aux activités de l'aviation d'affaires, principalement les petits exploitants, et encourager l'utilisation plus fréquente des délégations et des exemptions appropriées.
- Recommandations no 4** Veiller à l'atteinte de nos objectifs en matière de changement climatique pendant la relance de l'économie en faisant la promotion du carburant d'aviation durable dans les programmes fédéraux qui prévoient une réduction du taux de taxation applicable et qui offrent d'autres mesures incitatives aux fabricants de carburants renouvelables.